



Soudan

Nouveau barrage pour un pays sinistré

Pierre Coopman et Miguel Mennig

Le barrage de Mérowé-Hamadab est en cours de réalisation sur la quatrième cataracte du Nil (au nord de Khartoum). Ce sera le plus grand barrage d'Afrique pour le plus grand pays du continent. Le réservoir aura 174 km de long, déplacera 50 000 personnes et reviendra à 1,5 milliard de dollars. Il est construit par des sociétés chinoises et soudanaises avec le Français Alstom et l'Allemand Lahmeyer International comme partenaires. Dix-mille personnes sont déjà réinstallées. Même les promoteurs les plus confiants n'arrivent pas à convaincre que ce projet gigantesque aidera réellement le Soudan, l'un des pays les plus pauvres du monde, peuplé de 33 millions d'habitants et en proie à une nouvelle guerre au Darfour, à sortir de l'impasse.

« NÉO HALFA », MOUROI DES NUBIENS

« Nous sommes soudanais, mais nous ne parlons pas bien l'arabe, nous parlons le routaana. » Une vieille dame s'exprime ainsi dans une banlieue de Khartoum pour expliquer que sa langue maternelle n'est pas l'arabe. Elle ne dit pas, qu'en vérité, elle s'exprime mieux en nubien. Pour nommer sa langue, elle dit « routaana », littéralement, le « dialecte », faisant sienne la classification linguistique du pouvoir soudanais centralisateur: d'un côté l'arabe,

barrage allaient inonder la région. Le général Ibrahim Abboud (au pouvoir de novembre 1958 à octobre 1964) était venu à Wadi Halfa pour proposer des compensations. Wadi Halfa était une grande ville du Nord, importante au moment de la confrontation entre Rommel et le maréchal Montgomery [aujourd'hui, c'est un village ensablé]. Elle s'était développée vers 1821 et formait un nœud de communication essentiel depuis la construction du chemin de fer à la fin du XIX^e siècle. Le général Abboud avait annoncé un compromis entre les gouvernements égyptien et soudanais pour aménager un endroit où réhabiliter et loger la population. Mais la zone choisie se révélait inhabitable, tellement inhospitalière que la plupart des Nubiens qui s'y étaient installés à l'époque l'ont déjà quittée. »

« À Wadi Halfa, la malaria n'existait pas, parce que les moustiques ne peuvent pas vivre là-bas. Néo-Halfa, comme l'appelle Ismaël, est une région endémique, frappée par la malaria et la bilharziose... Et puis, la cohabitation est difficile avec les Rachaidas, les éleveurs de chameaux et de dromadaires qui sillonnent ces territoires proches de l'Érythrée, précise Ismaël. Ce sont deux populations nomades, alors que les Nubiens sont des sédentaires. » Ismaël a vécu à Halfa Al Jadida jusqu'à l'âge de dix-

neuf ans. « Après le secondaire, je suis monté à Khartoum. Mes parents ont rejoint la capitale dans les années nonante. L'entreprise agricole qu'ils avaient essayé de mettre sur pied dans leur nouvel environnement ne marchait pas, à cause de la sécheresse. Après les promesses du début, l'État s'avérait absent: pas d'enseignement valable, pas d'hôpitaux qui fonctionnent, rien... Depuis trois ans à peine, une jonction de cinquante kilomètres relie Néo-Halfa à la route nationale entre Kassala et Port-Soudan. Avant, il fallait parcourir la distance par piste. L'État affirmait ne pas avoir les moyens d'asphalter... Personnellement, je n'ai jamais rencontré un Nubien qui n'estime pas avoir été arnaqué. Tous se sentent trahis parce qu'on les a chassés de leur terre vers une autre tout à fait inhospitalière. »

UN DÉSASTRE SOCIAL ET SPATIAL

« Il imagine un instant qu'il était au cœur d'un grand lac qui n'existait pas encore et que, telle une énorme carpe, il se déplaçait dans ses flots sombres et silencieux. » Le nouveau roman de l'écrivain anglo-soudanais Jamal Mahjoub, *Nubian Indigo*, évoque l'histoire du barrage d'Assouan et de la disparition du patrimoine nubien sous les eaux du lac Nasser, à travers les portraits des témoins de l'époque: hom-

mes politiques, fonctionnaires, archéologues étrangers, habitants désespérés. Les conséquences de cette tragédie pour le Soudan et les transferts de population qui l'ont accompagnée illustrent les problèmes de gestion que tous les gouvernements à Khartoum ont rencontrés depuis l'indépendance. En 1956, le pouvoir ambitionne de faire du Soudan un « grenier à blé » (Alain Gascon). Le plus grand État d'Afrique possède des ressources naturelles largement sous-utilisées. Les années septante seront consacrées à des plans d'agriculture intensive mécanisée, favorisant la création d'exploitations commerciales susceptibles de rapporter les devises nécessaires à l'industrialisation et à l'équipement. Ces programmes provoqueront un désastre social. Des milliers de petits fermiers se verront dépossédés de leurs terres au profit de grands propriétaires arabes proches du pouvoir de Khartoum. L'on défrichera les forêts galeries (qui enserrent les rivières) du Sud-Soudan. Les sols se dégraderont rapidement à cause de l'érosion et de pratiques agraires inadaptees. Face à ce phénomène et à la désertification du Nord accélérée par le changement climatique, le pouvoir encouragera le transfert des populations vers les régions plus favorisées par les éléments naturels. Cette politique, motivée

par l'appât du pétrole, fut souvent désignée comme l'une des causes essentielles des nombreuses guerres qui, aujourd'hui encore, ravagent le Soudan.

Dans ce vaste sous-continent à la croisée de groupes ethniques et culturels variés, chaque déplacement forcé de population attise les conflits entre sédentaires et nomades en quête de points d'eau et de pâturages. Des luttes ancestrales pour les ressources sont aiguës par un pouvoir centralisant toutes les richesses et marginalisant les habitants des régions périphériques. L'actuelle guerre au Darfour peut être lue suivant la même grille. Le chercheur français Marc Lavergne explique qu'il ne s'agit pas d'un conflit religieux qui opposerait les musulmans aux chrétiens ou animistes. Les populations du Darfour sont en majorité musulmanes, même si toutes ne parlent pas l'arabe et que des affinités culturelles les rattachent plutôt à leurs racines africaines. François Ireton, responsable de l'antenne du CNRS à Khartoum, constate que les principaux problèmes du Soudan sont liés à une augmentation des inégalités socioéconomiques spatiales, régionales et ethniques. La première difficulté des ONG et des agences de développement qui réinvestissent le Soudan est de comprendre des réalités environnementales et démographiques difficilement

maitrisables. Le délégué du CNRS à Khartoum rappelle que « la période dramatique qu'a traversée ce pays durant les vingt-cinq dernières années s'est caractérisée par un conflit armé intérieur au Sud-Soudan qui fut le plus long dans l'histoire de l'Afrique (et, sitôt celui-ci terminé, la naissance d'un autre à l'ouest, dans le Darfour), la succession de deux régimes dictatoriaux, à peine interrompue, de 1985 à 1989, par une année de régime militaire transitoire et trois de démocratie impuissante, de gravissimes atteintes aux droits humains, un auto-ajustement structurel ultra-orthodoxe et radical, supprimant toute subvention à la consommation, réduisant à quasi rien les budgets de l'État consacrés à l'éducation, la santé et aux services et accélérant la dégradation de nombreuses infrastructures, de massifs déplacements forcés de population, d'intenses migrations « volontaires » internes — modifiant la répartition spatiale du peuplement — et externes, l'appauvrissement de la plus grande partie des Soudanais et la remontée vertigineuse des inégalités socioéconomiques » (Ireton, 2005).

Ce problème de gestion spatiale se manifeste aujourd'hui au sud du Soudan. Dans le cadre du pro-

cessus de paix négocié entre le gouvernement de Khartoum et la rébellion du Sud, la relocalisation des personnes déplacées est particulièrement délicate. Des centaines de membres de l'ethnie Bor Dinka sont actuellement évacués de force de la province de l'Équateur occidental pour rejoindre leurs domiciles d'origine de la province du Jongleï. Les autorités ne se soucient pas trop des violations flagrantes des droits de l'homme que constituent ces déplacements forcés, car l'exode des Bor Dinkas leur apparaît être une façon commode de résorber les récentes violences ethniques en Équateur occidental. Mais il y a pire: les Bor Dinkas ont été envoyés à pied dans une zone truffée de mines. Humains et bétail risquent de sauter en cours de route. À l'arrivée, de surcroît, les rapatriés trouveront leurs terres ravagées par la sécheresse. Un observateur cynique fit remarquer que les Bor Dinkas « sont envoyés comme détonateurs vivants afin d'appuyer le programme de déminage du Sud-Soudan¹ ».

AUJOURD'HUI, MÉROWÉ

La tragédie d'Assouan se répètera-t-elle à hauteur de la quatrième cataracte? Grâce aux devises rapportées par le pétrole et aux inves-

¹ « Paper raps GoSS for IDP relocation », *The Horn of Africa Bulletin*, juin 2005.

tisseurs étrangers attirés par l'or noir, le gouvernement soudanais entend développer son économie et exploiter des terres non encore cultivées; il lance d'importants projets d'infrastructure qui devraient permettre de répondre à une demande décuplée par la croissance démographique. Parmi ceux-ci, on trouve le barrage de Mérowé qui sera érigé au niveau de la quatrième cataracte sur le Nil. La construction créera un lac artificiel de 174 km de long et inondera une surface de 476 km². Ce projet de 1,8 milliard de dollars est financé par des institutions financières arabes ainsi que par l'agence de crédit à l'exportation chinoise (Exim). Il devrait être achevé entre 2007 et 2009. Le maître d'œuvre en est une société chinoise tandis que les turbines de la centrale hydroélectrique, censée doubler le potentiel électrique soudanais, sont commandées à Alstom.

Le territoire du lac artificiel est occupé actuellement par quelque 50000 petits paysans et leurs familles. Le gouvernement soudanais affirme qu'ils seront déplacés avec toutes les compensations voulues: maisons équipées, terrains de culture, infrastructures adéquates, etc. Or, les premières familles transférées témoignent du contraire et assurent qu'il leur est impossible d'assurer leur survie dans les nouvelles conditions imposées. Les terres octroyées dans la région d'el Multaga, à la lisière du désert nubien, sont extrêmement improductives et impropres à la culture². Certaines familles sont déjà revenues sur leurs terres d'origine, quitte à s'affronter aux troupes gouvernementales. Les tensions ne cessent de monter et les nouvelles de la région font état de heurts violents, susceptibles de dégénérer³. D'autant que les ouvriers chinois se sont installés pour la construction du barrage

et monopolisent les points d'eau, interdisant aux autochtones de s'y ravitailler.

Si personne ne conteste la volonté gouvernementale d'augmenter la capacité électrique du pays et de multiplier les terres irriguées, le choix d'un tel barrage est mis en doute par nombre de spécialistes au nom de différents critères. Pour en juger, il est intéressant de rappeler les conclusions et recommandations de la Commission mondiale des barrages⁴. Elles abordent de façon plus générale les projets de fourniture d'eau et d'énergie: « Si les barrages ont contribué de manière importante et significative au développement de l'humanité [...], dans de trop nombreux cas, un prix inacceptable et souvent inutile a été payé, en particulier en termes sociaux et environnementaux, par les personnes déplacées, les communautés de l'aval, les contribuables et l'environnement naturel ». Ainsi, la Commission note que la construction de barrages a entraîné le déplacement forcé de 40 à 80 millions de personnes sans que les droits de celles-ci n'aient été réellement pris en compte. Elle en appelle à une plus grande transparence en ce qui concerne l'élaboration des projets et les prises de décision, ainsi qu'à des compensations équitables pour les populations déplacées. Dans le projet soudanais, les popu-

² The International River Network, www.irn.org. La nouvelle est également reprise par IrinNews, des Nations unies.

³ *Sudan Tribune*, 12 décembre 2005: « Tension looms after bloody clashes in Sudan's Hamadab area ».

⁴ Attaquée pour sa propension à financer des projets coûteux et parfois destructeurs tels que les barrages, la Banque mondiale finit par accepter l'établissement d'une commission indépendante et représentative de différents secteurs (industriels, experts du développement, ingénieurs, représentants de peuples autochtones, ONG) chargés d'étudier le rôle des barrages dans le développement et, plus globalement, le développement de ressources en eau et en énergie et les alternatives possibles. En 2000, la Commission mondiale des barrages (www.dams.org) émit un rapport qui, à travers diverses recommandations, devait servir de cadre de référence pour les acteurs économiques, politiques et associatifs. La Banque mondiale n'a pas adopté les 26 directives de la Commission, mais les a retenues comme « points de référence ». Ce qui semble peu crédible au vu de sa politique; alors que, pendant quelques années, elle avait semblé hésiter à encourager ce type de projets, elle y participe à nouveau.

lations concernées n'ont même pas été consultées et les maigres compensations semblent sans commune mesure avec les pertes occasionnées.

Le président de la Commission souligne que les barrages ont des « effets dévastateurs irréversibles sur les écosystèmes et les peuples ». Comme ce fut déjà le cas avec la construction par l'Égypte du barrage d'Assouan et du lac Nasser, les archéologues constatent que les vestiges archéologiques de la civilisation nubienne seront à nouveau rayés de la carte par le barrage de Mérowé. Une course contre la montre s'engage entre archéologues du monde entier pour sauver ce qui peut l'être.

POUR UNE GESTION PARTAGÉE

Le Nil est une source de discorde séculaire entre les pays arrosés par le fleuve. La question du partage des eaux de l'antique rivière et de ses nombreux affluents (Sobat, Nil Bleu, Atbara, Oued Malik, etc.) a connu ces dernières années des évolutions notoires. Le fleuve est long de 6700 kilomètres. Son bassin s'étend sur dix pays, de l'Afrique centrale à la Méditerranée, couvrant une superficie de près de 3 millions de km². L'accord signé en 1959, sous la houlette de la puissance coloniale britannique, régissait le partage des eaux du Nil entre le Soudan et l'Égypte. Les autres

pays du bassin⁵, dont l'Éthiopie, étaient exclus de l'arrangement, alors même que 86 % des eaux irriguant les terres arides d'Égypte sont issues du Nil Bleu, en territoire abyssin... « L'Égypte est le don du Nil », affirmait un historien grec. Pour paraphraser Hérodote, l'on pourrait tout aussi bien dire que « le Nil est un don de l'Éthiopie ». Tant l'Égypte que l'Éthiopie et le Soudan sont les otages du fleuve. L'étroit ruban de la vallée du Nil irrigue 100 % des terres arables d'Égypte et accueille 90 % de sa population. Cette dépendance extrême a fait dire au président Sadate, en 1979, que « seule la question de l'eau pourrait conduire l'Égypte à entrer de nouveau en guerre ». Dans les années nonante, lors de la création par le Soudan et l'Éthiopie de l'Organisation de la vallée du Nil Bleu, le président Moubarak proféra des menaces d'intervention militaire contre ces pays.

Des sécheresses répétitives — attribuées au réchauffement climatique — conjuguées à une forte pression démographique⁶ ont confronté l'ensemble des pays riverains du Nil à des situations

de plus en plus difficiles. Plusieurs États (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Éthiopie) remettent ouvertement en question l'accord de partage des eaux du Nil, car il s'oppose à tout aménagement des sources du Nil en amont. L'Éthiopie, où seules 3 % des terres sont irriguées, envisage ainsi de développer près de 200 000 hectares de terres par des projets d'irrigation et de construire deux barrages dans le sous-bassin du Nil Bleu. L'Ouganda prévoit la construction de deux barrages sur le Nil Blanc. Au-delà des ressources en eau, le Nil représente en effet un énorme potentiel d'énergie hydroélectrique qui ne laisse aucun État riverain indifférent.

Face aux revendications croissantes des États riverains et aux risques accrus liés à la pression démographique qui règne dans cette partie du monde, l'Initiative pour le bassin du Nil fut mise en place en 1999, soutenue par la Banque mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement. Cette organisation intergouvernementale regroupe les dix pays du bassin du Nil et a pour ambition de promouvoir un « dé-

⁵ Burundi, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, RDC.

⁶ La population du bassin du Nil va augmenter dans des proportions considérables. Selon les estimations de l'ONU, d'ici à 2050, la population de l'Égypte passerait de 73 à 127 millions, celle du Soudan de 34 à 60 et celle d'Éthiopie de 72 à 171, ce qui ne peut qu'accroître dramatiquement la pression sur les ressources en eau.

veloppement socioéconomique durable grâce à une utilisation et un partage équitable des ressources en eau communes du bassin du Nil ». Plus question pour les pays riverains de développer des plans en ordre dispersé et de s'attirer les foudres des pays en aval; il s'agit de gérer en commun un potentiel encore largement inexploité, que ce soit au niveau des eaux ou de l'énergie hydroélectrique. Le dialogue serait alors un « nouveau don du Nil ». Vœux pieux ou prémices d'une véritable politique de développement régional, il est encore trop tôt pour le dire. L'Égypte semble en tous les cas assouplir son intransigeance. Des arguments techniques peuvent suffire à expliquer cette nouvelle modération du Caire face aux desideratas des autres pays riverains, explique le bimestriel français Les nouvelles d'Addis: « L'évaporation, favorisée par l'étendue des eaux du lac Nasser, couplée à une température élevée, est telle que les experts hydrauliques préconisent la construction de barrages en amont, dans des vallées encaissées où les lacs de retenues seraient moins étalés. Le haut plateau éthiopien est nettement plus

arrosé et les chaleurs sont beaucoup moins élevées, diminuant en conséquence les pertes par évaporation et permettant une meilleure économie de l'eau qui favoriserait par là même un écoulement plus régulier » (Abichacra).

L'INTÉRÊT DES MULTINATIONALES

La Commission mondiale des barrages, quant à elle, ne recommande pas de nouvelles constructions, mais invite à la recherche d'alternatives énergétiques qui s'avèrent moins coûteuses et moins destructrices de l'environnement. Or, des études ont déjà montré le potentiel de la région: l'énergie éolienne et solaire au Soudan et en Égypte, les sources géothermiques au Kenya, en Éthiopie et en Ouganda, la biomasse, etc. Le développement de ces solutions alternatives allègerait également la dépendance de ces pays par rapport au Nil qui, en l'espace de quinze ans, a vu son débit baisser de 20 %, à la suite des changements climatiques⁷. Mais ces énergies alternatives n'ont pas la faveur de la Banque mondiale ou du Conseil mondial de l'eau, deux

organismes parmi d'autres particulièrement réceptifs au puissant réseau d'influences mis en place par les multinationales de l'eau, les « trois sœurs⁸ » en tête. Ces multinationales ont tout intérêt à promouvoir la construction de grands ouvrages et de réseaux centralisés plutôt que de petites unités. Or, celles-ci sont plus appropriées si l'objectif est de rendre l'eau et l'énergie réellement accessibles au plus grand nombre et aux populations défavorisées qui n'ont souvent pas les moyens de se payer le raccordement ou les tarifs exigés par les grands opérateurs.

La privatisation de l'eau est vantée par la Banque mondiale. Dans cette optique, l'eau devient « l'or bleu » du XXI^e siècle, une marchandise soumise aux lois du marché et non un bien commun, un droit humain fondamental. La Commission mondiale des barrages souligne que les bénéficiaires de ces constructions ont trop souvent concerné les seules populations riches alors que les pauvres en subissaient les coûts. En ce sens, les barrages exacerbent les problèmes de pauvreté et l'inégalité d'accès à l'eau et à l'énergie. La pertinence de nouveaux chantiers est souvent mise en doute par une question simple. Faut-il augmenter les quantités d'eau disponibles ou mieux gérer l'offre et la demande d'eau existantes? Et plutôt

⁷ Selon une étude de l'International Panel on Climate Change.

⁸ Parmi les quatre leaders mondiaux de l'eau, trois sont français: Véolia, ex-Vivendi, Ondeo, filiale de Suez-Lyonnaise, et la petite « Saur », propriété de Bouygues, revendue au Fonds d'investissement Paribas affaires industrielles.

que de parler de pénurie justifiant les grands travaux, n'est-ce pas de mauvaise gestion dont il s'agit? Au niveau mondial, plus de deux tiers de la consommation de l'eau sont consacrés à l'irrigation, tandis qu'en Afrique cette proportion atteint 86 %. L'efficacité des techniques d'irrigation est extrêmement faible, en particulier dans les zones arides où une grande partie de l'eau se perd par évaporation ou par engorgement des sols. Or, des études indiquent qu'une réduction de 10 % de l'eau consacrée à l'irrigation doublerait la quantité d'eau disponible pour l'usage domestique. Des techniques permettant cette réduction existent, comme l'irrigation localisée, des systèmes d'irrigation « goutte à goutte » pour distribuer directement l'eau à la racine des plantes. Ces techniques économisent 70 % d'eau par rapport à l'irrigation par jet.

Ces quelques remarques ne remettent pas forcément en question l'érection d'un nouveau barrage sur le Nil, mais interpellent en tout cas la pertinence d'une telle option qui devrait, au préalable, passer en revue tous les choix possibles. Ce qui ne semble pas avoir été le cas. ■

ÉGYPTE : QUEL BILAN POUR LE BARRAGE D'ASSOUAN ?

S'il a permis de gagner des centaines de milliers d'hectares sur le désert, de réguler les caprices du Nil et de produire une quantité d'énergie impressionnante, le barrage d'Assouan a retenu les limons et sédiments qui ont cessé de fertiliser les terres en aval, contraignant les agriculteurs à recourir aux engrais chimiques, coûteux et polluants. Par ailleurs, les eaux retenues par le barrage ne viennent plus repousser les intrusions d'eaux de mer sur le delta du fleuve, la région la plus riche d'Égypte. Résultat, les terres déjà appauvries par le manque de limon sont de plus en plus salines et risquent de devenir stériles. Les poissons sont aussi touchés par la baisse d'éléments nutritifs charriés par l'eau et la pêche côtière a chuté, alors qu'elle représentait depuis toujours un apport inestimable pour ces populations du delta. On pourrait aussi parler des énormes pertes d'eau dues à l'évaporation particulièrement forte à l'emplacement choisi du lac artificiel, de la prolifération de la jacinthe d'eau qui asphyxie plantes et poissons, de la recrudescence de maladies liées à l'eau (paludisme, choléra, bilharziose), ou encore des émissions, particulièrement fortes dans les pays plus chauds, de gaz à effets de serre provenant de la décomposition de la végétation dans la retenue du barrage. Retenue qui, en se remplissant de sédiments et limons, contient de moins en moins d'eau... Enfin, même si un battage médiatique bien orchestré a célébré le sauvetage de quelques temples d'Abou Simbel, quantité de sites archéologiques de la civilisation nubienne ont disparu à jamais.

Bibliographie

Abichacra Elias, *Les Nouvelles d'Addis*, bimestriel n° 47, été 2005.

Aït-Hatrit Saïd, « Le conflit du Darfour n'est pas racial », Marc Lavergne, spécialiste du Soudan au CNRS, revient sur les origines du conflit, 16 juillet 2004, Afrik.com. Également en ligne sur le site de Marc Lavergne: marc-lavergne.com

Gascon Alain, « Le partage des eaux du Nil et les politiques éthiopiennes », http://fig-st-die.education.fr/actes/actes_2003/gascon/article.htm

Ireton François, « Lettre de l'OUCC », *Khartoum*, n° 6/7, printemps 2005.

Mahjoub Jamal, « Nubian Indigo », *Actes sud*, février 2006.